FÉDÉRATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTÉ

Union Nationale de la Santé Privée

LA FORCE SYNDICALE

Crise sanitaire - COVID 19

Communiqué de presse

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée soutient sans réserve le personnel infirmier sanctionné pour avoir protégé leurs collègues et les résidents dont ils avaient la charge à l'EHPAD « La Cépière » de Toulouse.

En effet, en pleine crise sanitaire, la directrice de l'établissement a décidé la mise à pied de deux soignants pour avoir froissé leur hiérarchie en réclamant régulièrement du matériel de protection pour soigner en toute sécurité des cas suspects de Covid-19.

Après avoir pris contact avec le médecin du SAMU, qui leur a demandé de mettre en place les gestes barrière et porter des masques, ces deux professionnels de santé ont interpellé leur direction pour appliquer les préconisations du médecin.

Sous couvert des consignes du Groupe DOMUSVI, la Directrice a refusé de déstocker des masques de protection alors qu'elle en avait 600 en réserve. Face à l'insistance des soignantes, l'unique réponse de la direction a été de sanctionner ces professionnels. Sans état d'âme, La Directrice a demandé l'intervention de la police pour faire partir l'un des infirmiers de son poste de travail.

Ces pratiques et cette répression sont **INADMISSIBLES !**

En conséquence, l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée exige du groupe DOMUSVI et des tutelles l'arrêt immédiat des mises à pied. Elle réclame la réintégration immédiate dans leur poste respectif de ces professionnels avec le paiement intégral des jours de mise à pied.

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée exige que l'ensemble des personnels de la santé puisse travailler avec le matériel de protection nécessaire pour assurer leur sécurité et celles des patients. Elle exige également que l'ensemble des personnels et résidents des EHPAD soit régulièrement testés.

Cette crise sanitaire ne doit pas permettre au groupe DOMUSVI de s'affranchir de son obligation légale de protéger les salariés et d'assurer leur sécurité.

Les militants FORCE OUVRIERE travaillant dans le groupe DOMUSVI seront attentifs et n'hésiteront pas, par la grève si nécessaire, à faire respecter le droit des travailleurs avec le soutien de l'Union Nationale FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée.

Paris le 23 avril 2020

Contact : Franck HOULGATTE
Secrétaire Général
06 12 25 94 25

Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée
153-155, rue de Rome—75017 PARIS
Téléphone : 01 44 01 06 10 - Adresses e-mail : secretariat@unsfo.org
Site internet : http://www.unsfo.org/